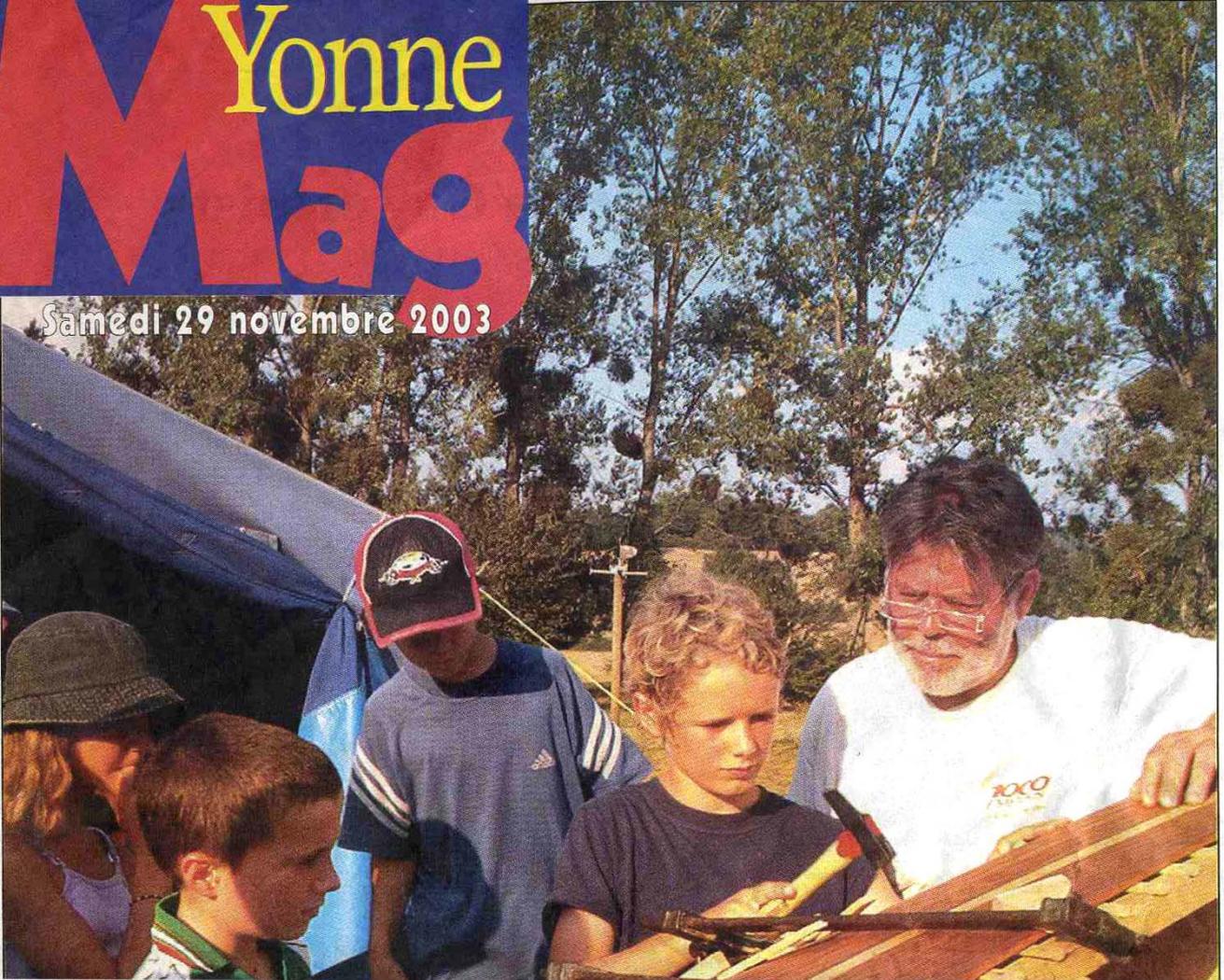


# Yonne Mag

Samedi 29 novembre 2003

N° 896 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT



## Embarquement pour l'aventure

Pages II et III



Le Jazz-Club d'Auxerre ouvre sa 6<sup>e</sup> saison à toutes les facettes du jazz, d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, et laisse la part belle aux jeunes talents, ici, le flûtiste Malik Mezzadri. (Photo d'archives D.R.)

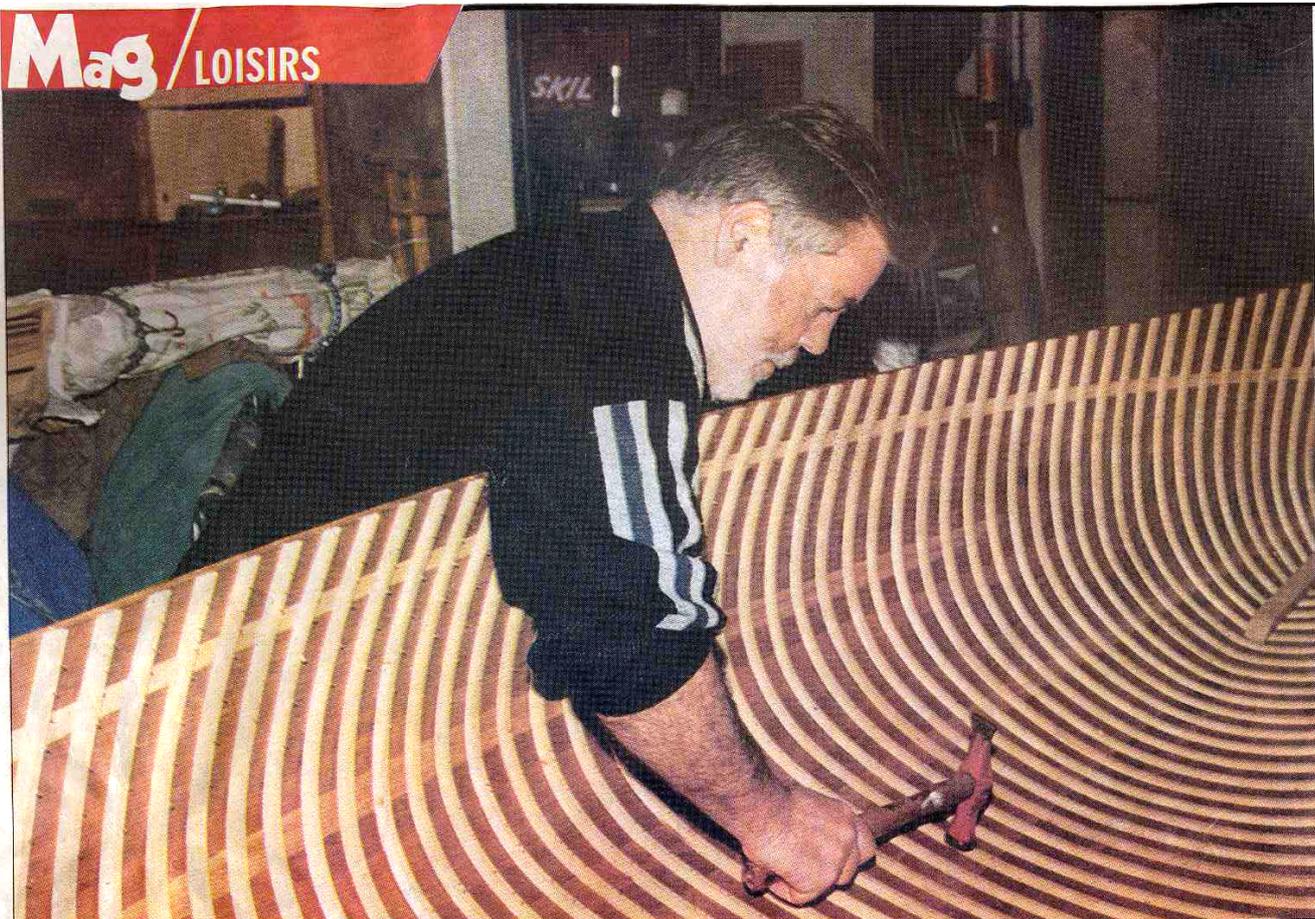
50 ans après la naissance, à Auxerre, d'un chantier de construction de canoës en bois, ouvert aux jeunes, l'un de ses anciens pionniers relance l'aventure. (Photo d'archives Cendrine Houllier/Comité départemental de canoë-kayak de l'Yonne).

**A Vézelay, les belles lettres  
de la famille Papillon**

Page IV

**La saison bigarrée du Jazz-Club  
d'Auxerre**

Page VI



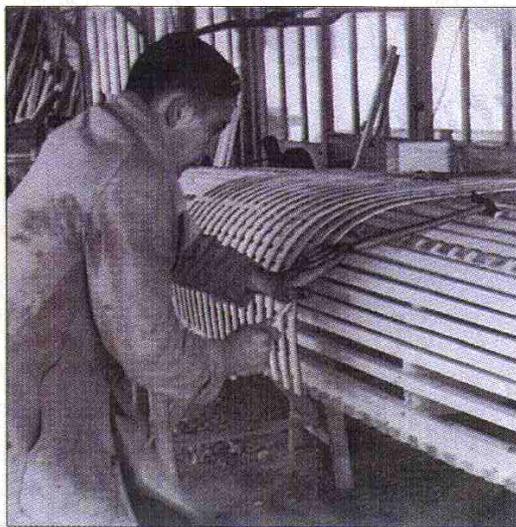
Dans son atelier, Pierre Mathieu a repris le flambeau allumé autrefois par François Lecler. Un canoë en bois, une œuvre de 3,80 m, sera bientôt terminé ; il sera le premier d'une longue série (photo N.H.)

# Une aventure collective

**En 1953, à Auxerre, des dizaines de jeunes se rassemblaient autour d'un champion pour construire des canoës en bois. Pierre Mathieu étaient de ceux-là. Cinquante ans après, il fait renaître cette belle aventure.**

**E**N 1953, un médaillé au championnat d'Europe de canoë débarque dans l'Yonne, employé par l'Etat pour dispenser des cours d'éducation physique aux écoliers. Mais ses compétences comme charpentier de marine poussent rapidement François Lecler à proposer au ministère de la Jeunesse et des Sports de tenter une expérience : entraîner des jeunes à construire de leurs propres mains des canoës en bois... L'aventure débute sous des tentes de fortune installées dans les jardins de l'Arbre-Sec, à Auxerre. Puis François Lecler et « ses » jeunes construisent un grand hangar à l'emplacement de l'actuelle piscine. Parmi eux se trouve un adolescent fasciné, Pierre Mathieu. Bien vite, ce loisir occupera tout son temps libre. De cette période qui durera jusqu'en 1960 naîtront non seulement des dizaines de canoës, à raison d'environ un par mois, mais aussi un formi-

dable élan communicatif : des maîtres d'éducation physique d'autres départements



A la fin des années cinquante, après avoir travaillé sous des tentes, François Lecler et « ses » jeunes construisent un grand hangar à l'emplacement de l'actuelle piscine d'Auxerre. Des dizaines de canoës seront fabriqués ici (photo d'archives D.R.)

viendront à Auxerre chercher la recette de cette dynamique mobilisation de la jeunesse que connaissait ce Centre d'activités physiques et nautiques de l'Yonne (CAPNY). C'est ainsi que les secrets de fabrication du canoë de François Lecler s'exportèrent... « C'était l'époque de la démocratisation des activités de

plein air en France, se souvient Pierre Mathieu. En fait, par son action, François Lecler a éveillé des vocations et contribué à l'implantation du canoë-kayak à Auxerre. Car notre service militaire terminé, nous sommes quelques-uns à être revenus dans le but de faire partager notre expérience. » Les premiers clubs se créeront. Pierre Mathieu, lui, fera toute sa carrière dans le milieu sportif.

Pour retrouver un peu de cette ambiance et transmettre une partie de son savoir, ce traité à l'idée, au printemps dernier, de réitérer l'expérience.

Cinquante ans après, il propose au Comité départemental de canoë-kayak de l'Yonne de construire, avec l'aide de jeunes, un canoë en bois selon les méthodes transmises par François Lecler. « Nous avons tout de suite été séduits par cette proposition sollicitant l'intervention des jeunes », raconte Cendrine Houllier, présidente du comité. C'est ainsi que lors de la fête du nautisme de mai 2003, et grâce à des fonds du FNDS (Fonds national de développement des sports) et du Conseil général, commence cette aventure nouvelle génération...

Mais construire un canoë ne s'improvise pas.

Il faut d'abord dessiner les plans, puis faire le moule, avant de rassembler tous les matériaux (bois de frêne, clous en cuivre ou laiton - qui ne rouillent pas...) et de débiter lattes, lames, quilles et autres bancs. « Les clous dont nous avons besoin (des 18 x 1,2 mm) ne se fabriquant plus aujourd'hui, j'ai acheté dans un intégralité le stock d'un ancien constructeur.

C'est vrai que ces phases préliminaires ont été longues, mais une fois le premier canoë terminé, nous établissons une nomenclature de sa construction ce qui facilitera la fabrication des suivants, car nous souhaitons bien sûr que cette aventure continue... »

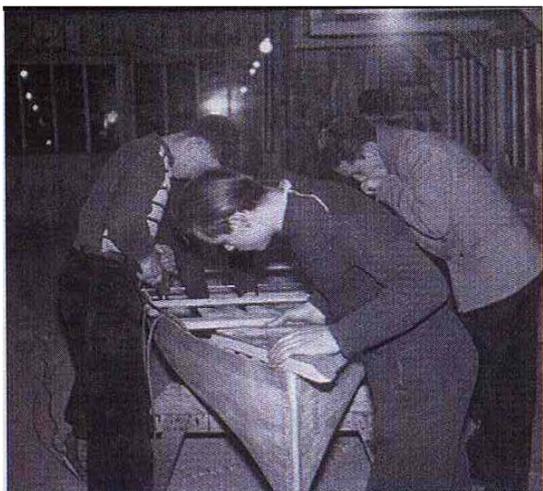
Pierre Mathieu et le Comité départemental de canoë-kayak de l'Yonne ont fait du canoë en devenir un atelier itinérant.

Durant tout l'été, au camp trappeur de Saint-Père dans le Morvan (1), les enfants ravis ont contribué à la construction de cette embarcation de 3,80 m : baguettes passées à l'étuve pour les attendrir puis mises sur la forme, assemblage des différents éléments...

# Balade à la source du Lunain



**Le Bocage gâtinais est piqué de bosquets et de petits étangs. Avec la complicité du Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Yonne, balade à La Belliôle, dans le Sénonais, autour de la source du Lunain.**



De 1953 à 1960, des dizaines d'enfants ont travaillé des heures durant sous le hangar de l'Arbre-Sec, à Auxerre. Pierre Mathieu était de ceux-là (photo d'archives D.R.)

Mais à la fin de l'été, le bateau n'était pas terminé, et lorsqu'il a voulu reprendre le rivetage (rabattre les pointes pour emprisonner le bois), Pierre Mathieu a eu une mauvaise surprise : l'humidité ayant fait son œuvre, les baguettes avaient gonflé latéralement, resserrant l'embarcation d'au moins 5 cm. « Je vais devoir sécher le bateau, tout doucement, en espérant que le bois reprenne sa forme. Ensuite je finirai de riveter et ça ne bougera plus. » Le canoë pourra alors reprendre

son rôle d'atelier itinérant et aller dans les clubs à la rencontre des enfants qui, avec l'aide de leur dévoué professeur, termineront sa construction. Puis restera une chose importante à faire : donner un nom à cette œuvre collective !  
Nathalie HADRBOLEC.

*sur des périodes de cinq jours, des groupes d'une douzaine d'enfants de 9 à 16 ans venus de tout le département pour découvrir, au travers du canoë, une rivière et une région. Pour tout renseignement : tél. au 03.86.95.34.10. (Cendrine Houllier).*  
Vous trouverez des informations sur le canoë bois sur le site Internet du CDOS (Comité départemental olympique et sportif) : <http://www.yonne-franceolympique.com>

## Canoë ou kayak ?

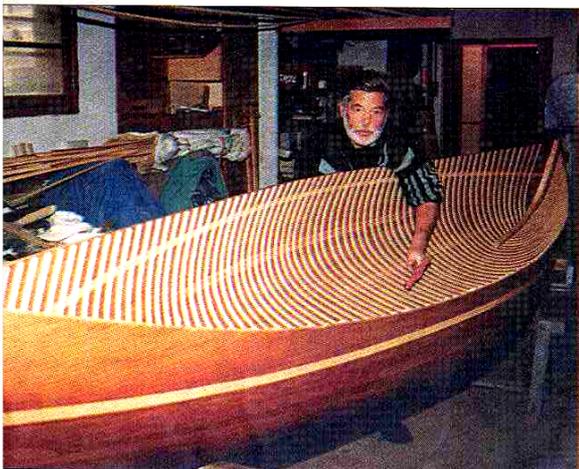
Le « canoë » vient des Indiens trappeurs. C'était un bateau de transport volumineux, doté d'une pagaie simple, qui se dirigeait à genou.

Le « kayak » vient des Esquimaux. C'était un bateau de chasse très effilé, long et rapide, qui se dirigeait assis avec une pagaie double. Devant le danger de se retourner dans l'eau glacée, les Esquimaux ont inventé la technique de l'« esquimautage », qui consiste à faire un tour complet pour se remettre sur la quille.

« Depuis il y a eu une évolution et la pagaie du canoë loisir est devenue double avec autorisation de s'asseoir sur le banc. C'est ainsi qu'est né le canoë-kayak », explique Pierre Mathieu.

## Les baguettes passées à l'étuve pour les attendrir

(1) Le camp trappeur de Saint-Père, géré par le Comité départemental de canoë-kayak de l'Yonne, rassemble chaque été,



La tâche la plus longue consiste à rabattre les milliers de petites pointes qui emprisonnent le bois : « Elles sont en cuivre, parce qu'elles ne rouillent pas et sont assez tendres pour être rivetées ».

1. - Quitter la place de l'Eglise en lui tournant le dos. Traverser la route et continuer. Prendre à droite : la route se transforme en chemin qui conduit à la route La Belliôle-Montacher. Prendre celle-ci jusqu'à un chemin à droite. Le prendre, il traverse le Lunain (pont ancien doté de chasses-routes).
2. - Prendre le chemin à droite qui remonte.
3. - Prendre à droite. Le chemin coupe deux routes (attention : danger).
4. - Prendre à droite. Au carrefour avec la route, prendre à droite. Au carrefour suivant,



Départ de la place de l'Eglise - 15 kilomètres - Balisage Jaune ou jaune/rouge. Réalisation : Michel Jannot de l'Association pour l'aménagement harmonieux des vallées de l'Orvanne et du Lunain (AHVOL).

## La protection des vallées

Fondée en 1974, l'Association pour l'aménagement harmonieux des vallées de l'Orvanne et du Lunain (AHVOL) a pour but, selon ses statuts, de protéger et de mettre en valeur « l'espace rural et le développement harmonieux du cadre de vie des vallées de l'Orvanne et du Lunain et de leurs environs ». Renseignements auprès de Michel Jannot, tél. 03.86.88.67.09 ou e-mail : [ahvol@bocage-gatinais.com](mailto:ahvol@bocage-gatinais.com)

Le circuit conduit le promeneur près de la source du Lunain, près de Courtoin. Le cours de la rivière est gonflé par des étangs du Gâtinais.

